

DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES  
COMMUNE DE POLLESTRES

DECISION DU MAIRE  
N°2024-022

3.5 AUTRES ACTES DE GESTION DU DOMAINE PUBLIC

☺☺☺

**Objet : Délivrance d'une concession de terrain trentenaire (30 ans) Casier BB/21  
située au cimetière de la Commune de Pollestres**

Par délibération du 25 mai 2020, reçue en Préfecture le 26 mai 2020, le Conseil Municipal a donné délégation pleine et entière à Monsieur Jean-Charles MORICONI, pour exercer toutes les attributions de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

VU l'article L.2122-22 8° du Code Général des Collectivités Territoriales ;  
VU les articles L.2223-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ;  
VU la délibération du Conseil Municipal de la Commune de Pollestres en date du 17 septembre 2014 portant fixation des prix des différentes concessions dans le cimetière communal ;  
VU la délibération du Conseil Municipal de la Commune de Pollestres en date du 14 octobre 2016 approuvant le règlement du cimetière communal ;  
VU le Budget de l'Exercice en cours.

**CONSIDERANT** la demande de [REDACTED], d'obtenir une concession familiale de casier trentenaire (30 ans), n° BB/21 située au Cimetière 2 carré 2 du cimetière de la Commune de Pollestres.

**LE MAIRE DECIDE**

**D'accepter** la demande de [REDACTED], d'obtenir une concession familiale de casier trentenaire (30 ans) au cimetière communal de Pollestres pour y fonder leur sépulture familiale, n° BB/21 ; située au Cimetière 2 carré 2 du Cimetière Communal.

**De signer** l'acte de concession de ce terrain moyennant la somme de mille cent vingt-cinq euros (1 125 €) représentant le prix de revient du dit casier y compris les frais de timbre et d'enregistrement.

**ET de rendre compte** de la présente décision au Conseil Municipal lors de sa prochaine séance, conformément à l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Pollestres, le 09 juillet 2024

Le Maire,  
Jean-Charles MORICONI.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture

Le

Publication ou Notification

Le

10/07/2024



REÇU EN PRÉFECTURE

le 09/07/2024

Application agréée E-legalite.com